



Le **RAP**

RÉSEAU D'AVERTISSEMENTS PHYTOSANITAIRES

Leader en gestion intégrée
des ennemis des cultures

BULLETIN D'INFORMATION | BLEUET NAIN

N° 1, 20 décembre 2021

Bilan de la saison 2021

Remerciements

Ce bulletin d'information est le dernier communiqué de la saison 2021 du Réseau d'avertissements phytosanitaires – Bleuets nains. Nous tenons à remercier sincèrement tous les collaborateurs qui alimentent le réseau grâce à leur expertise.

Réseau d'avertissements phytosanitaires, MAPAQ

- Marianne St-Laurent, agronome, coordonnatrice
- Louise Thériault, agronome, chargée de projets en phytoprotection
- Mathieu Côté, agronome
- Cindy Ouellet, adjointe à la coordination
- Jérôme Mailloux-Garneau, adjoint à l'édition

Conseillers en horticulture, MAPAQ

- Pierre-Olivier Martel, agronome, Saguenay–Lac-Saint-Jean
- Marielle Gagné, agronome, Côte-Nord

Conseillers du secteur privé ayant une entente avec le RAP

- Luc Denis, agronome et Maxime Paré, agronome, Agriboréal service-conseil
- Jordan Routhier, agronome et Marie-Ève Bouchard Girard, dta., Groupe-Conseil Agri-vert
- Marie-Eve Moreau, agronome, Laurence Bouchard, agronome, Jade Valois, dta., et Maude Paquet, dta., Club Conseil Bleuets

Résumé de la saison du Saguenay–Lac-Saint-Jean

Pendant l'hiver 2020-21, les précipitations de neige étaient très faibles, et la couverture de neige était peu abondante. Ainsi, plusieurs plants de bleuets étaient à découvert dans la majorité des secteurs de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Les mois de décembre 2020 et janvier 2021 se sont démarqués par leurs températures douces. Plus tard en mars, il y a eu plusieurs jours au-dessus des normales de saison, ce qui a eu pour effet de laisser beaucoup de plants à découvert. Des observations de gel hivernal ont été faites dans la majorité des secteurs, à l'exception du secteur est de la région (Labrecque, Saint-Nazaire, l'Ascension, etc.).

Le printemps 2021 a été très hâtif et il a été marqué par des températures chaudes et de la sécheresse. Les travaux de fauchage et de broyage ont débuté vers le début du mois d'avril. La croissance du bleuetier a été relativement lente au début de la saison, en raison d'un manque d'eau au printemps.

Le dépistage des insectes a débuté durant la semaine du 3 mai. Les insectes observés étaient principalement des arpeuteuses et des tordeuses. La première capture de larve d'altise a été faite le 13 mai. Habituellement, les premières captures de larve d'altise se font vers le 30 mai. Le premier adulte a été observé vers la fin du mois de juin. Puisque très peu d'altises ont été capturées cette année, aucune application d'insecticide n'a été réalisée.

Durant la semaine du 10 mai, les bourdons ont commencé leur entrée dans les bleuetières. Une dizaine de jours se sont écoulés avant que les ruches d'abeilles fassent leur entrée. En général, les pollinisateurs ont quitté les bleuetières vers la mi-juin.

Vers la fin mai, plusieurs bleuetières ont subi au moins 3 périodes de gel en pleine floraison. À l'est de la région, quelques sites ont observé des dommages importants, mais qui n'étaient pas généralisés. En revanche, l'ouest de la région a été plus affecté. Les températures ont atteint -11 °C dans les secteurs de Saint-Méthode, d'Albanel, de St-Thomas-Didyme et de Notre-Dame-de-Lorette. Cela a eu un impact très important sur la floraison, en affectant la production 2021 de manière significative. Certains apiculteurs ont même déplacé leurs ruches dans d'autres bleuetières, puisque le nombre de fleurs n'était plus suffisant pour nourrir les abeilles.



Gel de fleurs
Club Conseil Bleuet

Au début du mois de juillet, les premiers fruits commençaient déjà leur grossissement. Du gel a été observé dans les secteurs d'Albanel, de Saint-Thomas-Didyme et de Notre-Dame-de-Lorette vers la deuxième semaine de juillet, atteignant des températures d'environ -5 °C durant plus d'une heure. Ces températures ont causé des dommages aux bleuets verts. De plus, à la fin juillet, de la grêle a fait des dommages dans plusieurs bleuetières, dans les secteurs de Sainte-Jeanne-d'Arc, de Saint-Ludger-de-Milot, de Saint-Augustin, et de Péribonka.



Gel de fruits verts
Club Conseil Bleuets

La sécheresse a amplifié les symptômes visibles des maladies fongiques durant le mois de juillet. Il y a eu beaucoup de taches sur les feuilles et sur les tiges. La pourriture sclérotique, quant à elle, n'a pas été observée dans les champs cet été.

Le mois d'août s'est avéré très chaud avec plusieurs périodes de canicule. La récolte a débuté graduellement durant la semaine du 8 août et elle s'est terminée vers la fin août. La récolte a été affectée à la baisse, notamment par le gel printanier ainsi que par le manque de précipitations généralisé pendant toute la saison.

Le premier gel automnal a eu lieu le 4 octobre 2021. Le fauchage d'automne a débuté vers la mi-octobre pour la majorité des petites bleuetières. Pour les producteurs ayant de plus grandes superficies, le fauchage a débuté vers la dernière semaine de septembre. Des applications automnales d'herbicide ont été réalisées pour réduire l'incidence du kalmia, de la comptonie et du quatre-temps.

Réseau de surveillance de la mouche du bleuet

Comme pour l'année 2020, un réseau de surveillance a été mis en place dans la région, par le MAPAQ en collaboration avec le Club Conseil Bleuet, afin de déterminer l'étendue physique de l'infestation de la mouche du bleuet. De plus, un groupe d'intervention impliquant les coordonnateurs de ce projet, les différents conseillers œuvrant dans la culture du bleuet, ainsi que le MAPAQ a été formé. Des rencontres ont été organisées afin d'orienter les stratégies en temps réel à l'aide des données obtenues par le dépistage.

Le réseau comptait 40 sites répartis dans 4 MRC du Saguenay–Lac-Saint-Jean : Fjord-du-Saguenay (4 sites), Maria-Chapdelaine (25 sites), Domaine-du-Roy (6 sites) et Lac-Saint-Jean-Est (5 sites). Au total, 712 pièges étaient vérifiés une fois par semaine, de la fin juin jusqu'à la récolte. Sur les 40 sites dépistés, la mouche du bleuet a été détectée sur 18 sites tous situés dans la MRC Maria-Chapdelaine. Sur 11 de ces sites, moins de 10 mouches du bleuet ont été capturées durant toute la saison.

Les premières captures ont été relevées dans la semaine du 20 juin, et les résultats de dépistage ont été diffusés via les avertissements du RAP. Les 5 entreprises les plus touchées (au moins 50 mouches du bleuet capturées) ont reçu des recommandations de traitement insecticide. Les données compilées démontrent une grande efficacité des traitements. Les tests de cassonade ont également révélé la présence de larves dans certains sites.

Résumé de la saison de la Côte-Nord et de Charlevoix

Le manque de neige a été problématique au cours de l'hiver 2020-21. Ainsi, des dommages de gel hivernal ont été observés dans la plupart des entreprises de la Côte-Nord.

Le faible couvert de neige combiné au temps doux du printemps a eu pour effet de dégager les bleuetières plus rapidement cette année. La saison a été devancée de près de deux semaines par rapport aux autres années. Le printemps précoce s'est traduit par un développement rapide des bourgeons et des fleurs. Un gel printanier à la fin mai a affecté les fleurs de l'ensemble des producteurs de Charlevoix, de la Haute-Côte-Nord et de Manicouagan. Les bourgeons à fruit étant moins avancés dans la MRC de Sept-Rivières et en Minganie, les producteurs de ces secteurs n'ont pas eu de dommages.

Un développement normal des plants en végétation a été observé, ces derniers ayant moins souffert des conditions météorologiques. Le contrôle chimique printanier du quatre-temps a été difficile, notamment à cause du synchronisme entre l'émergence du bleuet et l'angle des feuilles de quatre-temps.

Les précipitations ont été suffisantes pour le bleuet dans la première partie de l'été. Cependant, il y a eu du temps chaud et sec dans Charlevoix, sur la Haute-Côte-Nord et à Manicouagan pour la deuxième partie de la saison. Ce déficit hydrique a eu un impact particulièrement important sur le calibre des fruits récoltés dans ces secteurs. Encore une fois, pour les secteurs de Sept-Rivières et de la Minganie, les producteurs ont échappé à cette sécheresse, puisqu'ils ont reçu des quantités plus appréciables de précipitations.

La production de fruits a été décevante cette année. La récolte a été effectuée, en général, une semaine plus tôt que l'année dernière. L'absence de gel important cet automne a retardé la chute des feuilles du bleuetier et l'application de glyphosate pour contrôler le kalmia.

Une seule entreprise de la MRC de Manicouagan a dû faire un traitement contre l'altise. Pour les autres entreprises, les populations d'altise étaient plus faibles que l'an dernier. Aucun dommage important causé par d'autres insectes n'a été répertorié cette année.

Dans les MRC de la Minganie, on a relevé quelques cas de pourriture sclérotique. Par ailleurs, il y a eu un peu de taches foliaires en fin de saison.

La récolte en chiffres

À ce jour, la récolte 2021 de bleuets sauvages pour le Québec est estimée à 36 millions de livres.

Toute intervention envers un ennemi des cultures doit être précédée d'un dépistage et de l'analyse des différentes stratégies d'intervention applicables (prévention et bonnes pratiques, lutte biologique, physique et chimique). Le Réseau d'avertissements phytosanitaires (RAP) préconise la gestion intégrée des ennemis des cultures et la réduction des pesticides et de leurs risques.

Cet avertissement a été rédigé par Marie-Eve Moreau, agronome, et Laurence Bouchard, agronome (Club Conseil Bleuets), en collaboration avec Pierre-Olivier Martel, agronome (MAPAQ), puis révisé par Mathieu Côté, agr. (MAPAQ). Pour des renseignements complémentaires, veuillez contacter [les avertisseurs du réseau Bleuets nain](#) ou [le secrétariat du RAP](#). La reproduction de ce document ou de l'une de ses parties est autorisée à condition d'en mentionner la source. Toute utilisation à des fins commerciales ou publicitaires est cependant strictement interdite.